

# ***SÉNÉGAL***

*Réunion de suivi de la mise en œuvre du plan  
d'actions du programme du Cadre intégré*

*Rapport général*

*Dakar, 2 Juin 2003*

## CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS DU PROGRAMME DU CADRE INTÉGRÉ POUR LE SENEGAL

1. Le Lundi 2 Juin 2003 à 9 heures 30, s'est tenue, à l'hôtel Savana Dakar, la réunion de suivi de la mise en œuvre du plan d'actions du programme du Cadre Intégré pour le Sénégal.

2. Madame Aïcha AGNE POUYE, Ministre des PME et du Commerce, a co-présidé la séance d'ouverture avec ses collègues Messieurs Habib SY, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, Ousmane Masseck NDIAYE, Ministre du Tourisme, Cheikh Hadjibou SOUMARE, Ministre délégué chargé du Budget, en présence de Son Excellence Monsieur Manuel LOPEZ BLANCO, Chef de la Délégation de la Commission Européenne, « facilitateur » du programme du Cadre Intégré pour le Sénégal.

Des représentants des partenaires au développement ci-après ont également pris part à la réunion : Banque Mondiale, PNUD, FMI, OMC, Centre du Commerce International, CNUCED, USAID, Mission française de Coopération, Poste d'Expansion Economique de l'Ambassade de France, Agence Française de Développement (AFD), ACIDI, Italie, ONUDI, BIT, République de Chine, Suède, BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest), BOAD (Banque Ouest-Africaine de Développement).

Le secteur privé sénégalais et la « Task Force » du Cadre Intégré ont également pris part aux travaux. La liste complète des participants figure en annexe.

3. Lors de la cérémonie d'ouverture, la Réunion a entendu les discours du Chef de la Délégation de la Commission Européenne, des représentants de l'OMC (secrétariat du Cadre intégré) et de la Banque Mondiale (coordination de l'équipe d'experts du Cadre intégré), du Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, du Ministre du Budget et de la Ministre des PME et du Commerce.

4. Dans son allocution, **SEM Manuel López Blanco, Chef de la Délégation de la Commission européenne**, a indiqué que le commerce contribue fortement à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté. Il a salué la décision du Sénégal de définir une stratégie de promotion des exportations dans le contexte du Cadre Intégré, tout en suggérant au gouvernement d'intégrer le commerce dans ses priorités et dans sa stratégie de développement. Il a enfin souligné l'importance d'assurer une parfaite articulation entre le DSRP et le Cadre Intégré et la nécessité impérieuse d'un suivi du Programme.

Il a également mentionné que le DSRP sera au centre des discussions de la réunion du Groupe Consultatif (12 et 13 juin à Paris) et que toutes les parties impliquées dans le Cadre Intégré devront impérativement saisir cette occasion unique pour faire le lien entre le DSRP et le Cadre Intégré, afin que le commerce devienne vraiment un des moteurs du développement.

**5. Mme Annet Blank, représentant l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)**, a indiqué que le Sénégal est le troisième pays à organiser une réunion de suivi du programme du Cadre Intégré. Elle a souligné que le Cadre Intégré y a amené une prise de conscience des problèmes et fonctionne en tant que catalyseur. Cela prouve que le programme est un succès et qu'il est en train d'atteindre ses objectifs au Sénégal. Il importe maintenant d'insérer les recommandations du Plan d'Actions du Cadre Intégré dans le DSRP.

Elle a informé la Réunion que le Comité Directeur du Cadre Intégré a récemment clarifié les modalités de l'utilisation du « guichet II » du Fonds d'affectation spécial pour le Cadre Intégré (Window II). Ce Fonds, rapidement mobilisable, est destiné aux PMA qui ont réalisé l'étude diagnostic, ce qui est le cas du Sénégal. Il leur permet de financer des projets prioritaires soumis au cours de la phase se situant entre l'achèvement de l'étude diagnostic et l'accès aux ressources appropriées. Les fonds du Guichet II viennent ainsi en complément des ressources recherchées par le Sénégal auprès des partenaires au développement et jouent de ce fait un rôle catalyseur. Mme Blank a enfin souhaité que la communauté d'aide au développement et celle d'assistance au commerce travaillent en synergie pour consacrer le concept « Aid for Trade ».

**6. Mme Nancy Benjamin, représentant la Banque Mondiale**, a souligné que la Banque soutient l'agenda du Cadre Intégré et considère l'intégration commerciale comme un pilier de la composante « création de richesse » du DSRP. Elle a présenté les activités de la Banque Mondiale dans le domaine de la promotion du commerce qui couvrent trois domaines ci-après :

- ✓ la promotion des réformes de nature à améliorer l'environnement du secteur privé et à lever les contraintes qui se posent au niveau de l'offre ;
- ✓ l'appui à la gestion macroéconomique de manière à maintenir des institutions commerciales fiables, y compris les douanes ;
- ✓ le soutien aux programmes régionaux liés à l'application du Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA, au développement du commerce régional et au suivi du taux de change réel (en liaison avec le FMI).

Elle a noté en particulier que la Banque Mondiale a mis à la disposition du Sénégal un nouveau projet « promotion du secteur privé » qui, dès sa conception, s'est basé sur la Matrice d'Actions et prend donc en compte plusieurs éléments du plan d'actions du Cadre Intégré.

**7. Monsieur Cheikh Hadjibou SOUMARE, Ministre du Budget**, a salué le travail de préparation du Plan d'actions du Cadre Intégré. Il a également relevé le lien fort qui unit le commerce et la lutte contre la pauvreté, tout en notant l'impérieuse nécessité de veiller à ce que les bénéfices de la libéralisation commerciale l'emportent sur les coûts enregistrés.

A cet égard, il convient de compléter l'assistance technique liée au commerce par l'ouverture des marchés des pays industrialisés, comme le requiert le NEPAD pour les produits africains, mais également par la correction des règles de marchés sources de handicaps pour les exportations de produits manufacturiers du continent. Il importe aussi de développer au Sénégal une expertise spécialisée dans les politiques commerciales et de réduction de la pauvreté. Monsieur le Ministre du Budget a enfin souligné que les relations entre les plans d'actions du DSRP et du Cadre Intégré sont et doivent rester à la fois organiques et opérationnelles.

**8. Monsieur Habib SY, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage**, a indiqué la synergie qui existe entre l'agriculture et le commerce. Il s'agit à cet effet de vendre des produits de qualité et développer les capacités des producteurs. C'est la raison pour laquelle le Président de la République insiste sur la formation et le renforcement des capacités des paysans, pour en faire des agriculteurs modernes. Il a mis en évidence la nécessité de mettre en cohérence les multiples projets de développement mis en œuvre au sein du ministère et la stratégie sectorielle.

**9. Madame Aïcha AGNE POUYE, Ministre des PME et du Commerce**, ouvrant officiellement l'atelier, a rappelé que le Plan d'Actions du Cadre Intégré a été validé par le gouvernement du Sénégal, lors du Conseil des Ministres du 10 avril 2003. Par cet acte, les Hautes Autorités du pays ont voulu marquer leur engagement à réaliser, avec le concours des partenaires au développement, le programme du Cadre Intégré dont l'objectif essentiel est de promouvoir le commerce comme facteur de croissance à insérer dans la Stratégie nationale de Réduction de la Pauvreté. Au demeurant, ceci s'inscrit en droite ligne de la vision de Son Excellence Maître Abdoulaye Wade, Président de la République, de faire du commerce un instrument-clé dans la résorption du gap qui sépare l'Afrique des pays développés, dans le contexte du NEPAD.

Madame la Ministre des PME et du Commerce a, dans la même lancée, relevé que la promotion des exportations, y compris celles des PME, pourrait contribuer à la réalisation de taux de 7 à 8% de croissance annuelle du PIB visés dans le DSRP.

Elle a également souhaité que le partenariat qui réunit le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement, soit consolidé et renforcé, en vue d'atteindre les objectifs fixés lors de la Conférence ministérielle de Doha qui vise l'intégration des PMA au commerce mondial.

Elle a noté que la rencontre de ce jour permet au Sénégal de partager les orientations du Plan d'Actions avec les partenaires au développement et de leur présenter ses besoins en assistance technique liée au commerce.

Elle a remercié les six organisations internationales initiatrices du Cadre Intégré (Banque Mondiale, FMI, OMC, CCI, PNUD, CNUCED) ainsi que tous les bailleurs de fonds qui ont manifesté leur engagement à soutenir le Sénégal dans la mise en œuvre du Cadre Intégré.

La création d'un « Trust Fund » dédié au Cadre Intégré est une manifestation concrète de cette volonté des partenaires au développement d'aller de l'avant dans la mise en œuvre concrète des mesures d'assistance technique. Madame la Ministre des PME et du Commerce a enfin salué le travail remarquable de la Commission Européenne, représentée par SEM Lopez Manuel Blanco, qui a facilité la tenue de la Réunion de suivi du Plan d'Actions du programme du Cadre Intégré.

### **La deuxième partie de la Réunion a été consacrée à l'examen du plan d'actions et des besoins en assistance technique.**

**10.** La Commission européenne, « facilitateur », a mentionné que le 23 mai 2003, une réunion préparatoire avec les bailleurs de fonds de la place s'est tenue à la Délégation. De cette réunion, il ressort que les bailleurs considèrent comme fondamental l'appropriation par le Gouvernement du processus du Cadre Intégré qui doit permettre de mieux définir à l'avenir les projets/programmes relatifs au commerce, et qu'un suivi rigoureux de la mise en œuvre soit assuré. Enfin, les bailleurs ont manifesté leur volonté de mieux coordonner leurs actions afin de maximiser l'impact de leurs interventions.

**11. Au niveau général,** les participants ont jugé les lignes d'actions satisfaisantes et aptes à accélérer le développement des exportations du Sénégal. Toutefois, il importe d'articuler harmonieusement le DSRP et le Cadre Intégré, de manière à assurer la cohérence de l'agenda de développement du Sénégal. Les participants ont également noté que l'assistance technique envisagée par les bailleurs de fonds couvrent globalement les besoins exprimés. Il importe maintenant de veiller à une bonne *coordination* entre les bailleurs et d'effectuer une *programmation rigoureuse et intégrée* des activités d'assistance technique, en vue d'une meilleure efficacité et une plus grande efficacité dans la mise en œuvre des projets et programmes.

**12. Au niveau spécifique**, les participants, après discussion, ont adopté la Matrice d'actions.

**13.** Concernant *les politiques commerciales*, les besoins en assistance technique ont été clairement identifiés. Une réunion des bailleurs de fonds intervenant dans le renforcement des capacités de négociations se tiendra le 3 juin 2003 à l'Agence Française de Développement. Elle permettra la rationalisation de l'intervention des bailleurs qui ont fortement souhaité apporter leur contribution dans ce domaine. A cet égard, le JITAP pourra initier une étude- diagnostic, le partager et aider à préparer une programmation cohérente de l'assistance des bailleurs.

**14.** S'agissant de la *levée des contraintes au fonctionnement des entreprises*, Madame la Ministre des PME et du Commerce a suggéré de créer des passerelles entre le Plan d'actions du Cadre Intégré et les mesures préconisées par le Conseil Présidentiel des Investisseurs, en matière de simplification des démarches et procédures d'investissement.

Par ailleurs, il est souhaitable de créer un cadre de concertation entre les structures gouvernementales sénégalaises en charge respectivement de l'UEMOA et de la CEDEAO, pour une plus grande cohérence de la politique du Sénégal en matière d'intégration régionale. Il importe enfin de veiller à une compatibilité entre les réformes prévues en matière douanière et les chantiers de l'intégration régionale (CEDEAO, UEMOA).

**16.** Concernant *les Douanes*, les participants ont recommandé la continuation des travaux en cours pour accélérer la modernisation de la douane sénégalaise. Le projet de promotion du secteur privé de la Banque Mondiale prévoit des actions dans ce domaine.

**17.** S'agissant du *renforcement des institutions qui appuient le développement des exportations*, les participants ont recommandé d'organiser la coordination des appuis à la mise en place de l'Office de Promotion des Exportations (OPE) et au renforcement institutionnel de la Direction du Commerce Extérieur. Ils ont demandé à la Délégation de la Commission Européenne d'inviter les bailleurs de fonds concernés à une réunion, afin de désigner un chef de file et de mettre sur pied un programme intégré d'appui à l'OPE et à la Direction du Commerce Extérieur. La Direction du Commerce Extérieur devra formellement saisir la Délégation à cet effet. Par ailleurs, il importe d'assurer une cohérence entre le PPEA et l'OPE.

**18.** Concernant *le secteur de la pêche*, la Réunion a entendu un exposé des représentants du ministère de la pêche. Les orientations du ministère consistent à:

- trouver une solution urgente à la crise actuelle du secteur de la pêche, en mettant sur pied dans les plus brefs délais, par décret, une Commission spéciale chargée de proposer une restructuration profonde du secteur. Cette Commission pourrait bénéficier d'un appui financier du « IF Trust Fund Window II » ;
- achever la rédaction d'une Lettre de Politique de Développement, prélude à la conclusion d'un programme sectoriel avec les bailleurs de fonds.

Au cours du débat qui a suivi cet exposé, tous les bailleurs de fonds présents ont unanimement souligné le péril qui menace ce secteur, du fait de la surcapacité de pêche. Dès lors toutes les mesures prises doivent tendre vers la création de la Commission spéciale, avec comme perspective la préservation de la ressource dans le cadre du développement durable. Madame la Ministre des PME et du Commerce va proposer à son collègue chargé de la pêche la tenue d'une réunion avec la « Task Force » du Cadre Intégré pour approfondir la réflexion sur les modalités de mise en place et de financement du fonctionnement de la Commission Spéciale.

**19. S'agissant de l'agriculture**, le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage a d'abord relevé que son département gère aujourd'hui 30 projets d'un montant de plus de 300 milliards de F CFA. Toutefois, cet effort financier ne se reflète pas dans les performances du secteur. C'est pourquoi, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a retenu les nouvelles orientations stratégiques suivantes:

- ✓ la disponibilité et la maîtrise de l'eau, par le développement de la micro-irrigation ;
- ✓ la diversification de la production, en développant notamment l'horticulture (pour passer de 10.000 tonnes de produits exportés à 100 voire 200.000 tonnes) et la production de maïs ;
- ✓ la transformation sur place des produits agricoles ;
- ✓ la régénération des sols, en créant un institut pédologie décentralisé ;
- ✓ la modernisation de l'élevage, par la généralisation de l'expérience-test des unités pastorales menée avec la Banque Mondiale ;
- ✓ la réflexion sur le soutien des prix agricoles, dans le cadre des négociations commerciales internationales.

A la suite du Ministre, le Chef de la Délégation de la Commission Européenne a demandé au gouvernement de définir un programme opérationnel dans le domaine agricole, pour permettre d'aller de l'avant dans les réformes et dans les investissements dans le secteur.

Enfin, le représentant de la Banque Mondiale a informé la Réunion que la Banque étudie le renouvellement du PPEA (Projet de Promotion des Exportations Agricoles).

**20. Concernant le tourisme**, la Réunion a entendu un exposé de Monsieur Ousmane Masseck NDIAYE, Ministre du Tourisme, sur la politique du gouvernement en matière de promotion du secteur. Celui-ci a souligné dans son intervention :

- ✓ la tenue de journées de concertation, ainsi que l'élaboration d'un document de stratégie (avec une ambition d'accueillir 1,5 millions de touristes en 2010) qui a reçu l'agrément du Président de la République et du Premier Ministre pour la mise en œuvre ;
- ✓ la création en cours d'un Conseil supérieur du tourisme ;
- ✓ l'identification de toutes les zones touristiques potentielles;
- ✓ la signature d'une Charte touristique entre le gouvernement et les professionnels du tourisme ;
- ✓ la création en cours d'une agence foncière touristique en cours, ainsi que de sociétés d'aménagement touristiques ;
- ✓ la définition d'un Cahier de charges et d'un schéma d'aménagement pour chaque zone identifiée ;
- ✓ la création en cours d'un Office du Tourisme du Sénégal qui bénéficiera des ressources de la taxe touristique ;
- ✓ la définition d'une politique d'assainissement du secteur ;
- ✓ la publication au cours du mois de juin d'une Lettre de Politique Sectorielle du Tourisme.

Les représentants des professionnels du tourisme ont salué les mesures prévues pour le secteur touristique dans le Plan d'Actions du Cadre Intégré, tout en soulignant leur volonté des professionnels de prendre une participation active dans la prise en charge de la promotion touristique.

**21. Concernant le secteur textile et des vêtements**, le représentant de l'ONUDI a présenté l'état d'avancement du projet de Centre de Promotion Textile. Le Centre a été officiellement créé et un Business plan est en cours de rédaction. Il restera à trouver des ressources pour son fonctionnement effectif. Le représentant de la BOAD a indiqué que son institution vient de réaliser une étude stratégique sur le secteur textile dans l'UEMOA, qui a motivé la décision de la BOAD de soutenir désormais les industries de transformation de coton.

Il importe toutefois de souligner les contraintes qui freinent le développement du secteur et qui sont notamment liées aux coûts des facteurs (l'électricité).

Enfin, la Ministre des PME et du Commerce a rappelé que le secteur textile sénégalais traverse une crise profonde, comme l'attestent la baisse des emplois et celle de la valeur ajoutée du secteur au cours des trente dernières années. Elle a indiqué, au nom de son collègue chargé de l'industrie, absent, que le gouvernement envisage d'organiser un conseil interministériel consacré au secteur textile. Il pourra alors être envisagé la mise sur pied d'un programme de restructuration du secteur.

**22.** S'agissant du *secteur de l'artisanat*, le directeur de l'artisanat a présenté la lettre de politique sectorielle de développement de l'artisanat dont les axes stratégiques concernent entre autres l'appui technique et la formation des artisans, la promotion du crédit et l'accès au financement, ainsi que l'aménagement de sites adaptés pour les artisans.

**23. La troisième partie de la Réunion a été consacrée à la lecture des conclusions.** Le rapporteur de la « Task Force » a présenté les conclusions opérationnelles de la Réunion.

**24. SEM Manuel Lopez BLANCO, Chef de la Délégation de la Commission européenne,** a souligné qu'il est essentiel que le DSRP intègre de manière plus explicite le commerce et les conclusions qui découlent du Cadre Intégré. En outre, le point focal du Cadre Intégré qui est le Ministère des PME et du Commerce devrait mettre en place un système de monitoring actif. Il est également indispensable que les plus hautes autorités de l'Etat, faisant suite à la validation du Plan d'Action par le Conseil des Ministres, donnent une impulsion pour que les réformes sectorielles soient poursuivies. Car la réunion d'aujourd'hui a montré que des réformes préalables importantes restent à accomplir, notamment dans les secteurs de la pêche et du tourisme. Enfin, SEM BLANCO a félicité l'équipe de la « Task Force » pour le travail effectué et remercié Madame la Ministre et ses collègues pour leur engagement personnel dans le dossier du Cadre Intégré, ainsi que le consultant, Monsieur Moubarak Lô.

**25.** Concluant les travaux, **Madame Aïcha AGNE POUYE, Ministre des PME et du Commerce,** a tenu à exprimer toute sa gratitude aux partenaires au développement qui ont accepté de participer à la Réunion de suivi. Elle a aussi félicité l'équipe du Cadre Intégré, coordonnée par Monsieur Luc De Wulf, consultant de la Banque Mondiale, et l'équipe technique de « facilitateurs » de la Commission européenne qui ont travaillé en parfaite synergie avec le Directeur du Commerce extérieur, pour préparer la Réunion de suivi.

Elle a exhorté tous les participants à contribuer, dans un esprit de partenariat et de coordination, au succès du programme du cadre intégré dont le Président de la République et le gouvernement ont fait une priorité en décidant de le valider en Conseil des Ministres.

**La consolidation du lien DSRP-Cadre Intégré constitue à cet égard un facteur-clé. Le Ministre de l'Economie et des Finances y veillera particulièrement dans le cadre des travaux préparatoires à la réunion du Groupe Consultatif des bailleurs de fonds à Paris.** Elle a rappelé que c'est maintenant que le travail commence, pour traduire en actions concrètes les orientations du NEPAD et faire tâche d'huile partout ailleurs en Afrique.

La Réunion a pris fin à 18H35.

**Fait à Dakar, le 2 Juin 2003**